



Drakarys : devenez actionnaire de votre avenir numérique

Début septembre, le Conseil national de l'ordre des experts-comptables engageait un nouveau chantier stratégique de la profession et une nouvelle réalisation des promesses de campagne portées par Lionel Canesi et ses équipes : la création d'un fonds d'investissement pour garantir l'indépendance numérique de la profession.



L'Ordre national des experts-comptables a lancé le 27 septembre 2021 la campagne de souscription au capital de Drakarys, la société d'investissement de la profession d'expertise comptable.

Tous les experts-comptables inscrits au tableau de l'Ordre peuvent dès maintenant souscrire en ligne au capital de LA société d'investissement de la profession.

Souscrire à Drakarys, c'est :

- > Permettre à la profession de maîtriser collectivement son destin numérique
- > Favoriser l'accès pour tous les cabinets, quelle que soit leur taille, à des outils numériques performants et novateurs à un prix raisonnable.

La balle est désormais dans le camp des 21 000 experts-comptables de France ! La balle est dans notre camp !

Après plusieurs semaines de mise en place administrative et juridique, après information de l'AMF et une première prise de participation au capital de MyUnisoft, Drakarys a ouvert son capital dans le cadre d'une campagne de souscription aux professionnels du chiffre et du conseil régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre.

À ce jour, pas moins de 3 millions d'euros ont été levés et près de 1 000 experts-comptables se sont engagés dans cette aventure ! L'histoire est en marche.

L'enjeu est majeur : permettre à la profession de maîtriser son destin numérique, transformer son extrême dépendance vis-à-vis des éditeurs en relation plus équilibrée, source d'émulation, d'innovation et donc de qualité de services.

Après MyUnisoft, entreprise issue de la comptatech, c'est à court terme des pépites de la RHtech et de la legaltech qui seront dans le viseur de Drakarys.

Mais, à plus long terme, la société d'investissement Drakarys ne s'interdira pas des opportunités dans le domaine de la néobanque, de la datavisualisation ou de la GED...

Lionel Canesi : *« Le fonds d'investissement est un projet qui va structurer la profession pour les 10 ou 15 prochaines années. Drakarys va permettre à chacune et chacun des 21 000 experts-comptables de France d'investir dans les logiciels que les cabinets utiliseront demain. »*

La force de frappe de Drakarys dépend de vous, de votre capacité à nous mobiliser, à démontrer le

volontarisme et la détermination d'une profession au cœur de l'économie et qui entend bien le rester.

Avec Drakarys, les experts-comptables sont en train d'écrire un chapitre important de leur histoire collective.

Lionel Canesi : *« La souscription se fait en quelques clics sur le site drakarys.fr et il est possible d'investir de 1 000 à 50 000 euros. Nous allons très rapidement organiser des émissions pour expliquer l'importance de ce projet et répondre aux questions légitimes que se posent les consœurs et les confrères. »*

Save the date – les émissions à venir sur la webTV Fuz'experts :

- > Mercredi 3 novembre (replay disponible sur fuzexperts.tv)
- > Jeudi 2 décembre
- > Mardi 4 janvier



D'ores et déjà, une FAQ est disponible sur le site internet, ainsi que l'explication du projet et des modalités d'investissement. Il vous suffit de scanner le QR code suivant

